

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 188

Artikel: Après les élections françaises

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ETRANGER... • 8.—

Le Numéro.... • 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pragny (Genève)

Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert. 24 insert

La case, Fr. 45.— 80.—

2 cases, • 80.— 160.—

La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Après les élections françaises: G. MALATERRE-SELLIER. — Les fonctionnaires en Allemagne: A. M. — De ci, de là... — Où nous en sommes. — Réunions internationales: I. Conférence féminine sur les moyens de prévenir les causes de guerre: K. JOMINI; II. Chez les suffragistes: E. G.D. — Dernières nouvelles: la participation féminine aux élections ecclésiastiques bâloises. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton:* Croquis d'émigration: Ruth LARNED.

AVIS IMPORTANT. — Nous rappelons qu'à partir du 1^{er} juillet 1924, nous servons des abonnements de 6 mois, donc valables jusqu'au 31 décembre 1924, au prix de 3 fr. Tout nouvel abonné de 6 mois recevra gratuitement les numéros à paraître en juin.

Après les élections françaises

N. D. L. R. — Nous avons déjà dit quelle occasion d'intense propagande ont été les récentes élections législatives pour les suffragistes françaises. Quels moyens ces dernières ont employés et quels résultats elles ont obtenus, c'est ce que diront sans doute avec grand intérêt nos lectrices dans l'article suivant de M^{me} Malaterre-Sellier, une des vice-présidentes de l'U.F.S.F., et qui fut l'âme de la campagne suffragiste à Paris, et que nous reproduisons de la Française.

Les élections législatives qui viennent d'avoir lieu sont sans doute les dernières auxquelles les femmes n'auront pas pris part. Encore faut-il bien préciser: comme électrices, car nous nous sommes mêlées très activement à la campagne électorale et nous avons tout lieu d'être satisfaites des résultats acquis.

A tous les candidats, à Paris et en province, nous avons posé les deux questions suivantes:

1^o Vous engagez-vous à inscrire le suffrage féminin dans votre programme électoral et à en parler dans vos réunions?

2^o Vous engagez-vous, si vous êtes élu, à soutenir au Parlement tout projet de loi tendant à l'égalité politique des hommes et des femmes?

Les résultats de la province ne me sont pas entièrement connus, mais en ce qui concerne Paris, tous les candidats, de toutes les opinions, à trois exceptions près, et sauf ceux d'Action Française que nous n'avons pas pressentis parce que anti-républicains, se sont engagés à soutenir au Parlement la cause du suffrage féminin. La plupart ne se sont même pas contentés de répondre simplement au questionnaire, ils nous ont adressé des lettres de leur propre main, complétant cette affirmation.

A ceux des candidats qui nous paraissaient devoir être réfractaires, nous avons rendu visite à leur domicile et nous avons toujours été bien reçues.

Pour plus de commodité, nous nous étions partagé la besogne: M^{me} Casevitz avait assumé la charge de travailler le premier secteur, M^{me} Kraemer-Bach le deuxième, M^{lle} Odette Simon le troisième, je m'étais réservé le quatrième secteur qui comprend la banlieue.

M^{me} Kraemer fut empêchée par des raisons de santé de garder la direction complète du deuxième secteur. Quant à M^{me} Casevitz et à M^{lle} Simon, elles déployèrent une activité et un dévouement absolument remarquables.

Je dois signaler d'ailleurs que toutes nos propagandistes ont fait de très grands progrès. On a souvent reproché aux Françaises de ne pas manifester assez énergiquement leur volonté de voter. Leur action pendant la période électorale a prouvé de façon éclatante qu'elles sont devenues capables de le faire.

A toutes les réunions électorales, des représentantes de l'U.F.S.F. ont assisté afin de distribuer nos tracts, qui ont été fort bien accueillis et de veiller à l'exécution de la promesse faite par le candidat... Si, par hasard, fort peu souvent d'ailleurs, il omettait de dire quelle serait son attitude en face du vote des femmes, une propagandiste l'obligeait à se prononcer.

Chaque fois qu'une suffragiste a pris la parole, elle a été écoutée avec respect et sympathie. Nul quolibet, mais, partout, des approbations, très souvent même des manifestations d'enthousiasme. Dans les réunions les plus houleuses, quand les candidats ne réussissaient pas à placer un mot, les femmes purent se faire entendre, et la banlieue, en particulier, accueillit chaleureusement l'idée du suffrage féminin.

En certains cas, les co-listiers nous ont priées de monter à la tribune et d'exposer nos idées. Ainsi ai-je été amenée à prendre la parole à l'Union Républicaine pour la Paix.

L'Union Française pour le Suffrage des femmes a même été sollicitée de gauche et de droite pour prendre part officiellement à des réunions électorales et soutenir telle ou telle liste.

Ainsi, avant d'avoir légalement voix au chapitre, les femmes ont vu les candidats demander leur appui dans la lutte électorale. N'est-ce pas symptomatique? Naturellement, nous avons décliné ces offres, de quelque parti qu'elles vissent, car l'U.F.S.F. doit se tenir au-dessus des partis politiques.

Enfin, nos propagandistes ont rencontré partout les concours les plus dévoués, masculins et féminins, et nous avons fait, à chaque réunion, un nombre considérable d'adhésions spontanées.

La clôture de la période électorale n'a même pas enrayé cet élan, car aujourd'hui encore nous recevons, par la poste, timbrés à 0 fr. 25, les bulletins d'adhésion détachés des tracts distribués au cours des réunions.

Nous sommes donc enchantées du résultat de notre campagne et, à moins que la province ne nous déçoive, ce que je ne crois pas, nous pouvons espérer que les nouveaux députés ayant tous inscrit à leur programme le vote des femmes, tiendront rapidement leur promesse. Qu'il nous soit permis d'in-

diquer en passant notre satisfaction de voir le parti radical-socialiste, le plus réfractaire jusqu'à présent à notre cause, évoluer en notre faveur au moment précis où il arrive au pouvoir.

G. MALATERRE-SELLIER.

TEXTE DU TRACT DE L'UNION FRANÇAISE

Citoyens,

Vous allez bientôt déposer dans les urnes un bulletin de vote désignant les hommes que vous voulez charger de surveiller et de diriger les affaires du pays. Ces hommes, nommés par vous, feront des lois intéressantes à la fois votre foyer, votre profession, votre pays.

Citoyens,

Songez que vous ne serez pas seuls à subir ces lois. Songez que les femmes les subiront, elles aussi, qu'elles devront y obéir, et que pourtant elles sont tenues en dehors de la consultation électorale. Croyez-vous qu'un tel fait soit digne d'une véritable démocratie? *Le suffrage ne sera vraiment universel que le jour où les femmes voteront.*

Citoyens,

Songez que tous les Etats civilisés ont déjà donné le droit de vote aux femmes et qu'en ces dernières semaines les femmes espagnoles et turques ont obtenu la reconnaissance de leurs droits politiques. *C'est une honte que la France qui fut la première à proclamer les droits de l'homme soit la dernière à proclamer les droits de la femme.*

Citoyens,

Pour résoudre les graves problèmes actuels, il faut qu'au concours des hommes s'ajoute le concours des femmes.

Que veulent les femmes, qui sont avant tout des épouses et des mères?

Elles veulent:

1^o Une *politique sociale* protégeant le foyer contre les fléaux destructeurs qui s'appellent le taudis, l'alcoolisme, la tuberculose, le cancer, la débauche, etc.

2^o Une *politique économique* luttant contre la vie chère en améliorant les conditions de la production et en protégeant les consommateurs contre tous les mercantis.

3^o Une *politique internationale* cherchant le paiement de nos réparations et les garanties de notre sécurité dans la Société des Nations, qui est notre seul espoir de voir les conflits entre les peuples réglés autrement que par la force brutale des armes.

Citoyens,

Si vous croyez comme nous que la collaboration des femmes serait profitable au bien du pays, dites-le très haut et ne votez que pour des candidats fermement décidés à obtenir du Parlement des lois établissant l'égalité politique des hommes et des femmes.

Ajoutons que les autres Associations suffragistes ont mené parallèlement à celle de l'Union Française une vigoureuse propagande. La Ligue du Droit des Femmes, que préside Mme Maria Vérone, a également distribué des prospectus, apposé des affiches, participé à des réunions électorales, adressé des lettres aux candidats, au Président du Conseil, à celui du Sénat, à M. Millerand, etc. M. Poincaré, en tout cas, a répondu de façon catégorique que « personnellement il fera tout ce qu'il dépendra de lui pour que les femmes participent aux élections municipales de 1925 ». En province, Bordeaux et Marseille notamment ont été le siège de meetings suffragistes très significatifs. A Paris encore, la Société pour l'amélioration du sort de la Femme et l'Union Fraternelle des Femmes avaient de leur côté organisé des manifestations féministes sur les boulevards, avec distribution de papillons portant cette inscription: *Jeanne d'Arc a pu sauver la France; aujourd'hui elle ne pourrait pas voter.* Le Conseil national des Femmes avait édité une brochure de propagande féministe que répandaient largement ses Sociétés affiliées. Et les membres de la Ligue du Droit des Femmes et ceux de l'Union Fraternelle portaient toutes à leur chapeau cette cocarde, que favorisait la mode des garnitures actuelles: *La femme doit voter...*

... Si bien qu'en songeant à tout cela, on se demande si ce sont des pince-sans-rire qui vous affirment d'une part que les femmes ne tiennent pas à voter, et d'autre part que, jamais, au grand jamais, dans les pays latins où le ridicule tue, des manifestations de ce genre ne sauraient réussir...

Les femmes fonctionnaires en Allemagne

Tout le monde sait que les femmes allemandes ont dû se livrer, pendant la guerre, à des activités qui leur étaient peu familières, ou même tout-à-fait étrangères auparavant. Courageusement, elles ont comblé les vides causés par le départ des hommes pour le front et accepté les travaux les plus pénibles. Elles ont ensuite abandonné en grande partie ces nouvelles professions; mais dans bien des cas, elles avaient si bien fait leurs preuves et s'étaient montrées si compétentes qu'elles y ont pris pied de façon durable. Les fonctions publiques: administration, service des communications, instruction, philanthropie, leur ont été rendues accessibles par la Constitution républicaine qui a supprimé toutes les dispositions restrictives, entre autre celles concernant le mariage. Il a été formellement déclaré qu'aucune exception ne sera faite pour les femmes fonctionnaires. Le peuple allemand a ainsi exprimé sa ferme volonté de ne plus se passer de leur collaboration.

Une assemblée de femmes occupées professionnellement a siégé dernièrement à Mannheim. Grâce à elle, nous sommes renseignés sur la façon dont les femmes fonctionnaires ont accompli leur tâche à une époque des plus défavorables au point de vue économique. Les membres des différentes associations professionnelles ont échangé leurs expériences et fourni ainsi une fidèle image de la réalité.

Il y a déjà plus de 60 ans que des femmes sont employées dans les services de transport. Depuis une trentaine d'années, les municipalités ont également recours à leur coopération. C'est dans les chemins de fer qu'elles occupent le moins de places; il y en a pourtant plus de 3000. Leur travail se borne au service interne (il en a été autrement pendant la guerre) et porte sur la distribution des billets, l'expédition des bagages et marchandises, des télégrammes relatifs à la circulation des trains, le service des bureaux et de l'administration, parfois le dessin technique. Elles subissent la même préparation technique que leurs collègues masculins, passant pendant deux ans par toutes les branches et faisant ensuite l'examen usuel. Elles peuvent parvenir au poste de secrétaire; en théorie, les emplois supérieurs ne leur sont pas non plus fermés.

En 1922, environ 66.000 femmes travaillaient dans les postes et télégraphes. De même qu'en Suisse, tout le service téléphonique est entre leurs mains. Beaucoup sont télégraphistes ou employées dans les bureaux de chèques. Contrairement à ce qui se passe chez nous, elles sont admises au service préparatoire (*Vorbereitungsdienst*) et à l'examen postal, qu'elles ont souvent passé de façon distinguée. Elles se sont montrées à la hauteur de toutes les difficultés, en particulier de celles qui résultaient des fluctuations du change.

Dans les écoles primaires, les femmes occupent le 25% de toutes les places, chiffre qui s'élève à 45% dans les villes hanséatiques. Il est surprenant de ne pas en rencontrer davantage dans l'enseignement supérieur des filles où on n'en trouve pas même 50%. Presqu'aucune femme ne professe dans les écoles supérieures pour garçons, fréquentées pourtant par beaucoup de jeunes filles. Il serait bien désirable de voir l'influence féminine jouer un rôle, non seulement dans les écoles mixtes, mais aussi auprès des garçons, de même d'ailleurs que la collaboration masculine n'est pas à négliger dans l'éducation des filles. On peut aussi trouver étrange que l'enseignement professionnel et ménager des filles soit surtout donné par des maîtres, auxquels on réserve entre autres, les leçons d'allemand, de calcul et de puériculture!